

rites funéraires en pays kabiyè (Nord-Togo)

Equipe de traduction kabiyè
ADJATEFAI Dadjà
HEMOU K. Isaac
TCHAMIE Essokilina

18 novembre 2008

0. Préface

Les Kabiyè sont originaires du nord du Togo dans la région de la Kara plus précisément dans les préfectures de la Koza et de la Binah. Ils sont estimés à 374'958 habitants selon le recensement de 1981¹ ; en comptant un taux d'accroissement de 2,6 % par an nous arrivions à une population estimée à 790'000 en 2010. Ils sont présentement dans toutes les préfectures du Togo ; mais il y a eu une forte émigration dans la région centrale (Préfectures de Sotouboua, de Blitta) et dans la région des Plateaux (Préfecture d'Amou de Cloto Danyi et de l'Est Mono). Le kabiyè que parlent les gens fait partie de la famille Gur ou voltaïque et appartient au sous-groupe Gurunsi (cf. Manessy 1972, 1979 ; Naden 1989).

Le but de cette recherche est d'abord d'aider les traducteurs à comprendre la culture kabiyè et à en être imprégné afin de bien traduire l'Ancien Testament. Ensuite de permettre à l'Église en milieu kabiyè de connaître cette culture et de comprendre certains comportements et attitudes des gens pour mieux les aider à avoir accès à l'Évangile. De plus il est très important de conserver la culture, car avec le départ des personnes âgées elle a tendance à se perdre.

Nous sommes très reconnaissants à l'Immortel ROI des rois. A celui qui crée en nous le vouloir et le pouvoir soit la gloire !

Nos remerciements vont également à l'Association pour la Promotion des Saintes Ecritures en Kabiyè (A.P.S.E.K.) pour le soutien moral et financier et aux Chefs des cantons et leurs notables, aux prêtres traditionnels et à toutes les personnes de bonne volonté dans les différents cantons de la Koza qui ont accepté nous donner des informations nécessaires.

Nos remerciements vont également à SIL Togo / Bénin qui organise des ateliers de formation pour des recherches ethnographiques, au Conseiller en traduction de l'A.B.U. pour ses conseils et au Coordinateur du projet de traduction qui nous a permis de mettre du temps à part pour réaliser ce travail.

1. Introduction

Mort et vie font couples c'est-à-dire sont indissociables. L'importance accordée à l'homme à travers les cycles ascendants d'âges initiatiques se retrouve aussi dans les rites funéraires. Outre ces rites funéraires à travers ces cycles ascendants d'âges initiatiques, s'ajoute les rites des mauvais morts qui seront également traités dans les pages suivantes.

¹ Recensement effectué du 09 au 21/11/1981. Les résultats définitifs sont de juin 1985.

Voici le déroulement des rites funéraires de chaque cycle d'âge.

2. Rites pour les bons morts

Anciennement pour pouvoir dire que quelqu'un meurt d'une bonne mort, il fallait qu'il atteigne un âge respectable. Actuellement il n'en est plus tout à fait ainsi. Quand une personne meurt sans avoir eu de maladie particulière comme le gros ventre, ou une plaie incurable, ni de lèpre, ni eu d'accident, la mort de cette dernière est considérée comme bonne, même si cette mort n'intervient pas à un âge très avancé.

Lorsqu'une personne est malade, on consulte un devin, **tu**, pour connaître les causes de sa maladie ou celui qui est à l'origine de sa maladie. Lorsqu'on sait celui qui a fait cela, on soigne d'abord la personne avant de s'occuper de celui qui a causé la maladie. S'il s'agit de question de sorcellerie, il faut d'abord voir celui qui a causé le mal pour qu'il accepte de libérer la personne, si non le traitement ne pourra pas être efficace et y avoir de guérison.

2.1 Rites pour les non initiés

Lorsqu'une personne meurt, son oncle maternel est alerté dès les premiers instants du décès. Après que cet oncle ait constaté la mort effective de la personne, il faut la laver et l'arranger. Car lorsque l'on meurt, le corps devient tout raide et dur, il faut que des spécialistes rendent le corps souple avant de pouvoir le coucher par terre. Ci-dessous nous allons décrire les différentes façons de procéder à l'enterrement de ces non-initiés : du nouveau-né, de l'enfant dont les dents ont commencé à sortir, du jumeau, de la jeune fille ou du jeune homme et de l'adulte.

2.1.2 Rites pour les nouveau-nés

Quand un **nouveau-né** meurt, on le met dans un pot en terre cuite, **œv**. On ferme l'ouverture du pot puis le pot est mis à l'envers dans un trou que l'on fait dans la terre derrière la concession. Après, tous ceux qui ont participé se lavent les mains rituellement à l'entrée de la maison pour se purifier. Dans ce cas, on dit qu'on a seulement jeté, **pɔlɔ kulɔv**. Il en est de même pour les mort-nés. Si cela se répète dans une même famille, on va faire la divination pour en connaître la cause. Pour cette catégorie de personnes, il n'y a pas de funérailles car l'enfant-là n'est pas encore considéré comme une personne à part entière. Le lendemain de l'inhumation, les gens viennent juste saluer la famille éprouvée.

2.1.3 Rites pour les enfants dont les dents ont commencés à sortir

Lorsqu'un enfant dont les dents ont commencés à sortir meurt, on l'enterre dans le cimetière des enfants ; car on ne met pas ensemble les enfants et les grands dans la même tombe, **paakay piya ne sɔsaa pilav**. On respecte ainsi la tradition de séparer les grands des petits, car ces derniers n'ont pas droit aux délibérations des grands. Il n'y a pas non plus de funérailles. Seulement le lendemain, l'oncle maternel vient avec le devin qui fait la divination pour chercher la cause de la mort prématurée de l'enfant. La mort prématurée est un présage, **kawlasɔ**. A la place des funérailles, on prépare la sauce amère appelée : **ñaj kɔye**, pour le père et la mère. Cette sauce amère permet en quelque sorte d'évacuer le mal. Les oncles, du père font le rituel au père et ceux de la mère le font également à la mère. On tue pour la circonstance, trois poulets : un poulet de la maison mortuaire pour demander excuse aux mânes des ancêtres de la maison, celui-ci est apporté par le plus âgé de la famille mortuaire ou son représentant, c'est toute la famille qui le consomme ; un poulet apporté par les oncles du père qui est consommé par le père et un autre par les oncles de la mère qui est consommé par la mère.

2.1.4 Rites pour les jumeaux

Lorsqu'un jumeau meurt, on rase la moitié de la tête de la mère et celle du jumeau restant. Ceci pour que si jamais le jumeau décédé revenait, qu'il ne reconnaisse ni sa mère ni son second resté en vie. Les autres rites sont les mêmes que dans le paragraphe précédent.

2.1.5 Rites pour les jeunes gens

Dans le cas où une jeune fille, ou un jeune homme, à l'âge d'initiation, meurt avant la coutume d'initiation, on lui fait des scarifications d'initiation. Ce rite est sensé transformer le jeune en état d'adulte. Ceci permet de l'enterrer dans la tombe des adultes. Les cérémonies habituelles de funérailles réservées aux adultes, ne leur sont pas en totalité conférées. Les cérémonies sont faites en un seul jour et toutes les autres sont laissées.

2.1.6 Rites pour les adultes

Dans le cas des adultes, qui durant toute leur vie n'ont pas subi de rite d'initiation, on leur fait les rites importants correspondant à leur classe d'âge (pour les détails voir plus bas) : classe des lutteurs, *twzvu yaa malay yayv*, classe des guerriers, *lev* et la classe de raser la tête (la dernière classe d'âge), *ñuv hum* et pour la fille, un seul rite d'initiation est pratiqué, c'est celui du rinçage, *kpezuu*, afin de lui permettre d'avoir accès au monde des ancêtres, *hadé tnaa*, littéralement ceux d'en bas. Après ces rites, ils rejoignent leur classe d'âge et les rites funéraires se déroulent normalement selon la classe d'âge à laquelle la personne appartient. Mais à l'enterrement, dans certains cantons on ne le transporte pas sur la tête, mais sur les épaules, car ils ne sont pas considérés comme adultes ayant franchis toutes les étapes normales.

2.2 Rites funéraires des initiés

Nous appelons « initiés », toutes les personnes qui se sont acquittées de leurs obligations initiatiques. Leurs rites funéraires ont lieu normalement en deux temps : celui de l'inhumation et celui des funérailles cinq semaines après la mort si c'est un homme et quatre semaines après si c'est une femme.

2.2.2 L'enterrement

Nous allons commencer par décrire comment on enterre le prêtre traditionnel puis les initiés qui ont moins de 70 ans à partir de leur naissance, les femmes stériles et les initiés de 70 ans et plus (dix **quinquennaux**, *waasi*, à partir de sa deuxième initiation, *lev*. *Waasi*, singulier, *waay* = cinq ans).

2.2.2.1 Les prêtres

Lorsqu'un prêtre traditionnel, *cɔjɔ*, meure, on appelle d'abord les autres prêtres, *cɔjɔnaa*, les hommes et les femmes qui sont au service des prêtres de venir. Les prêtres, *cɔjɔnaa*, entrent le voir et ils vont dire :

Eh bien ! « Comme tu as quitté ta place parmi nous pour partir, que Dieu balaie bien sur ton chemin. C'est là où nous irons tous. Que Dieu te garde bien pour qu'à ton tour, tu prennes soin de nous ».

Tɔɔ ! Dɛndɛ ŋkvyi dɛ-hɛkv taa nɛ ŋdɛɛ yɔ, ɛsɔ ɛhazɪ ña-nwɔv taal. Peeye l ɛ, da-tɪŋa da-diwodɛ. ɛsɔ ɛdɔki-ŋ deɪ nɛ ŋcɔnɪ dɔ-yɔɔ.

Ce n'est qu'après cela que l'on va crier pour avertir tout le monde.

Avant de l'enterrer, on le recouvre d'une peau d'antilope, **nenzem** ; si non, c'est comme on ne l'a pas enterré, car de son vivant c'était de peau d'antilope qu'il était vêtu. On le « transporte » la face contre terre, accompagné des tambours, **so**. Chez certains il est transporté sur les bras sans avoir la face contre terre, mais toujours recouvert d'une peau d'antilope, chez ces derniers, le prêtre est enterré le même jour juste avant le crépuscule. On cherche du mil, du sorgho, du haricot, du petit mil et du maïs qu'on mélange et qu'on répand tout au long de leur itinéraire jusqu'au cimetière. Ainsi on lui demande de se souvenir de ses responsabilités à propos de la bonne production des cultures afin que cela puisse continuer. D'autres tiennent les branches de palme pour couvrir le cadavre en le protégeant jusqu'au cimetière. On ne l'enterre pas en plein jour. Le prêtre, **cəjə**, est dans la plupart du temps enterré au crépuscule éclairée par des flambeaux faits de petites bottes de paille.

Au moment de ses funérailles, on joue des tambours, **so** et les autres prêtres, **cəjənaa**, dansent parce que leur père n'est plus. Ceci est une exception car normalement les prêtres ne participent pas aux autres enterrements, ils vont saluer les familles uniquement.

2.2.2.2 Les jeunes initiés

Ce sont les initiés qui n'ont pas atteint dix quinquennaux, **waasi** ou 70 ans. A leur mort, la famille du défunt se hâte d'alerter l'oncle maternel, **ekpele**, qui vient constater la mort effective de son neveu, **koou**. L'oncle prononce ces paroles :

- *Si quelqu'un t'as tué, tu auras à faire à lui.*
- *Si tu es mort de ta propre mort, va en paix.*
- *Ye nɔɔyɔ etɪni ñɔ-tɔm yɔ, ña ne ɪ le.*
- *Èle, ye ηsɪbi ña-sum yɔ, wele wele.*

Puis un vieux de la maison s'adresse au défunt :

- *Aujourd'hui tu t'en vas et nous ne pouvons rien dire.*
- *Salue ceux qui nous ont devancés et dis leur que nous sommes derrière.²*
- *Sɔnɔ ηdɛy yɔ, dɪfeyɪni natvɔyɔ se dɪyɔɔdɔvɔ.*
- *Sɛɛ mba pɛdɛ-dɔv nɔɔ yɔ ne ηheyi-wɛ se dɪwɛ wayɪ.*

Le mort est alors enveloppé dans un pagne traditionnel fait de bandes tissées cousues ensemble et placé sur une claie de tiges de raphia, **taya**. Le cadavre est transporté par une ou deux personnes à la fois selon les convenances ou les milieux en direction du cimetière où attendent les fossoyeurs ; ou en direction de la maison paternelle du cadavre si c'est une femme morte chez son mari car chez les Kabiye, la femme est enterrée dans sa famille paternelle ou maternelle si elle est la fille aînée³. Signalons que ces personnes qui transportent, sont des hommes qui ont reçu au moins la première initiation. Souvent se sont ceux de la belle famille qui le transporte. Une fois arrivés au cimetière, ceux à qui appartient le cimetière reçoivent le défunt pour l'enterrer. Il faut signaler que chez les Kabiye, les femmes ne transportent pas les cadavres.

La tombe a été ouverte par les fossoyeurs, **pinɔaa**. Arrivé sur la tombe, on fait asseoir le cadavre sur une pierre à l'entrée de la tombe. L'un des fossoyeurs descend et les autres lui donnent le corps par les pieds bien serrés qu'il dépose nu au fond de la tombe, car il est venu nu sur cette terre et c'est aussi nu qu'il la quitte. Pour un homme, on le couche sur le côté

² C'est-à-dire qu'un jour nous allons aussi venir.

³ Chez certains c'est l'aînée et la benjamine qui est enterrée chez les maternels.

gauche, face au levant, pour lui signifier qu'avant que le soleil ne se lève, il faut qu'il soit dans son champ et que jusqu'au-delà des vivants son travail de guerrier se poursuit. C'est pourquoi sa main droite doit être libre, prête à tirer la flèche de son carquois pour l'ajuster sur son arc. Ou bien on le couche sur le côté droit toujours face au levant (selon la pente du sol) et la main gauche vers le haut pour tenir l'arc.

Notons que pour la femme, on la couche sur son côté droit, et fait face au couchant. Ceci pour lui indiquer que même au-delà de la tombe, le ménage doit se faire avant le coucher du soleil. Car le soleil est l'horloge des Kabiye, et en le voyant à l'horizon, elle sait que la nuit va bientôt ramener le mari et les autres paysans. Elle doit commencer à faire la cuisine. Ou on la fait coucher sur le côté gauche, toujours face au couchant (selon la position du sol) et la main droite vers le haut pour tenir la tige d'initiation. Ensuite les fossoyeurs qui ont arrangé le cadavre à l'intérieur de la tombe ressortent et un fossoyeur du quartier du mari descend vérifier si tout est en ordre et lui enlève le cache-sexe qu'on lui avait mis depuis la maison mortuaire ; il le remet aux autres fossoyeurs qui sont à l'extérieur. Ceux-ci l'enterrent non loin de la tombe.

Au retour du cimetière, avant de rentrer dans la maison, chacun se lave les mains pour se purifier. On ne boit même pas de l'eau c'est-à-dire la boisson locale qui est une bière de sorgho. On vide toute l'eau, on lave soigneusement les ustensiles car il est nécessaire de purifier toute la maison et on puise une nouvelle eau. Avant, on ne faisait pas la cuisine dans la maison mortuaire pendant une semaine voire un mois. C'est l'entourage qui, par sympathie, leur servait à manger.

2.2.2.3 Les femmes stériles

Il s'agit des femmes qui ont fait les rites initiatiques mais qui durant leur vie conjugale n'ont pas conçu.

Au décès d'une femme stérile, l'oncle maternel, **ekpele**, de la femme prononce des paroles particulières :

Tu n'as pas un fruit qui a crié.

On ne sait pas ce qui t'emporte.

Si c'est toi-même qui te tues parce que ton sang n'a pas été versé à terre, alors vas en paix.

Mais si c'est quelqu'un qui est derrière toi, tu auras à faire à lui.

Ño-cobiye nađıye tewili ne đınu.

Đıtana mbv pvkv-η γα.

Ye ñakvnu ña-tı se ña-calım tukpedı tataa γα, wele wele.

Εε, ye nɔɔyv ewenu ña-wayı γα, ña ne ι λε. Tɔɔ! Pasaktı pedıye ne peceli hadε v.

Sa mort ne peut empêcher qu'elle transmette la vie et que son âme, **kalzay**, ressorte dans un descendant. Aussi prend-on soin de lui inciser le bas ventre et de déposer sur son sexe une gourde remplie d'insectes dont l'envol préfigure les cris de la future progéniture. Finalement, on dépose sur sa tombe les feuilles des différents arbres qui entourent la maison. Dans certains cantons, on broie les feuilles de différents arbres et on passe ainsi ce produit sur elle avant de lui inciser le bas ventre pour dire que son sang a coulé. Une particularité du village de **Kıjaη kewεε**, c'est qu'on attache une ficelle à une patte d'un hanneton qui s'envole en bourdonnant, c'est dit-on, son enfant qui pleure.

2.2.2.4 Les vieux de 70 ans

Si le défunt ou la défunte a atteint au moins dix quinquennaux, **waasi** c'est-à-dire 50 ans révolu à partir de sa deuxième initiation s'il s'agit d'un homme, à sa mort, on sonne le cor

avant d'alerter l'oncle maternel, **ekpele**. On envoie aussi alerter les parents de ses femmes avant l'arrivée des grands c'est-à-dire les vieux. A l'arrivée des grands, les femmes spécialistes le lavent et les fossoyeurs l'arrangent. Très tôt le matin, les femmes commencent par pleurer et les gens se réveillent.

Lorsque les gens se rassemblent en grand nombre, on fait sortir le cadavre de la chambre dans la cour intérieure pour que les gens de la maison des prêtres traditionnels, **cɔjɔnaa**, lui donnent de l'eau à boire pour avoir la force d'entreprendre son voyage de l'au-delà, en invoquant les divinités du quartier, du village et même de tout le canton. Cela consiste à le faire asseoir dans la cour, le gendre derrière lui pour le tenir. Deux belles filles apportent de l'eau dans un petit pot. Avec cette eau, les femmes spécialistes lavent les pieds et passent le beurre⁴, **naanum** et du produit rouge fait à partir de certaines tiges de sorgho, **kpanciŋga**. Ceci est pour indiquer qu'il s'agit bien d'un cadavre et pas d'un malade. Maintenant une femme de la maison mortuaire apporte la boisson locale dans un petit pot couvert d'une calèche et ceux de la maison des prêtres traditionnels qui lui donnent à boire, font le rituel. Un représentant de la maison mortuaire donne un poussin à l'oncle du défunt en disant :

Ton neveu a atteint l'âge qu'on lui fasse des cérémonies.

Ño-koou talaa se palabi-i sɔnzɪ.

A l'oncle de dire :

Mon neveu n'a ni enfant ni rien, où a-t-on trouvé cela pour lui remettre ? Il ne faut pas qu'un jour quelqu'un m'interpelle qu'il s'est endetté à cause de mon neveu.

Mon-koou fɛyi piya, efɛyi pvyv, lee pali pu-yɔɔ nɛ pɛɛli-m ? Wiɔiyi nɔɔyɔ etaakɔɔ ɛya-m se esv kumiyɛ mon-koou yɔɔ.

Eux autres de lui répondre :

Ton neveu, de son vivant, prenait soin des gens. Pour ce fait, on ne peut rester sans rien lui faire.

Ño-koou kɛwɛnu ɛ-ɛza lɛ, ɛɔɔɔnɔy ɛyaa yɔɔ. Pvyɔɔ lɛ, ɔɔɔɔɔɔ ɔɔɔɔɔ yem nɛ ɔɔɔɔɔɔ-i pvyv.

Après cela, ceux de la maison des prêtres qui lui donnent à boire prennent le poussin que l'oncle leur a remis et invoquent les ancêtres et les divinités des quartiers et villages. Puis ils passent le poussin sur le corps du défunt en rite de purification avant de le tuer et de le mettre dans un tesson de poterie. Pour certains c'est ce même poussin qui sera enduit d'huile rouge et qui sera mis dans la tombe. Avec le reste de la boisson, on fait un rituel pour favoriser la régulation des pluies, la fécondité des femmes et la réussite des récoltes.

Après cela, les jeunes de la maison le font sortir de la maison mortuaire par le vestibule, ils lui font faire le tour de sa maison en courant en signe d'au revoir et en dansant au son des tambours, **so**. Pendant ce temps, les petits-fils, **seyinaa**, agitent en l'air des poulets vivants autour de la dépouille mortelle. Les belles-filles, **wolaa**, agitent des éventails et des balais autour du corps. Tout cela pour honorer le défunt.

Puis le cortège s'ébranle vers le cimetière. La famille mortuaire cherche un autre poussin, et avec ce dernier on fait toucher les doigts du défunt que c'est lui-même qui l'offre. Puis on

⁴ Beurre fait à partir de la crème de lait de vache, comme il y avait des éleveurs. Maintenant c'est surtout avec le beurre de karité.

le cuit et ensuite on l'enduit d'huile rouge⁵ en signe d'honneur. On met alors le poussin dans une assiette de circonstance et on enterre le défunt avec ce poussin dans l'assiette d'argile à côté de lui pour son voyage et qu'il arrive à destination pour que les ancêtres l'accueillent auprès d'eux.

Au retour à la maison, le représentant de la famille dit à l'oncle que la maladie a emporté le malade ou que le malade a cassé sa pipe. Si l'oncle veut qu'on fasse la divination, il amène le devin le lendemain. Mais si on doit honorer le défunt par la danse, on attend la saison sèche, au moment des funérailles, avant de faire la divination. S'il faudra plusieurs années pour que les conditions soient réunies pour faire les funérailles, alors la divination sera faite le lendemain de l'enterrement.

Si une vieille, ayant eu des enfants, décède dans la maison de son mari (lit. chez ses maris), **ε-walaa tε**, en plus de tout ce qui précède, on la transporte dans sa famille paternelle pour être inhumée. La femme reste toujours membre de la famille de son père, chez le mari elle est seulement empruntée. Chez le père de la défunte, l'oncle maternel, **ekpele** de la défunte adressera ces paroles à la famille du mari qui sont également sur place :

*Nous vous avons donné une femme en vie,
Vous nous la ramenez morte. Nous ne pouvons pas l'accepter.*

Ɖuceli-mi halv nε ε-εza,

Ɖεεεεyo mi mkɔɔnu-dv sɔ dv. Ɖiitisiy-tv.

Puis s'adressant au père de la défunte, l'oncle dit :

*Je t'ai donné ma sœur, tu l'as donnée à des hommes qui ne l'ont pas surveillée.
C'est-à-dire qui ne se sont pas occupés d'elle et maintenant on m'apporte son cadavre.
C'est à toi de t'expliquer.*

Menceli-η mɔn-kɔɔ nε ña ñakpay-i ηceli kaakendu tnaa.

Pvtɔbvv se patacɔni ε-yɔɔ nε Ɖεεεεyo pɔkɔɔna-m sɔdv

Lɪzi-m pi-taa nε manu.

Et le père de la défunte répond :

*Personne ne peut mettre au monde une fille et la prendre pour femme.
Ainsi, elle s'est mariée à ces gens. C'est à eux que j'ai remis ta nièce.
Demande leur si je leur ai remis un cadavre ou une personne vivante.*

Εyv εεpiziy εlvli pεε nε ετε εκpay-i.

Μβύύ ewali εyaa mbá, Μβάά meceli ño-koou.

Pɔzi-we nε ηna se menceli-we-i nε εza naa sɔdv menceli-we?

Puis la famille du mari de la défunte réplique :

*Vous savez que la mort existe ; une maladie l'a frappée.
Nous avons tout fait pour la sauver mais malheureusement elle est partie.
Nous avons tort.*

Enawa se sum weε. Kvdɔɔη nakvyv kpani-i.

Ɖɪlabi pitɔɔa payi se ε-yɔɔ εce εε, piticɔ.

Ɖɔ-tɔm sɪba.

⁵ L'huile rouge est extraite des fruits du palmier à huile. Elle est considérée comme quelque chose de très précieux et ce n'est pas tout le monde qui en possède.

Et le père de répondre à l'oncle qui insiste :

C'est déjà gâté ; ils ont dit qu'ils ont tort. Accepte leur parole.

Ptɛm wɛkɔv, pɪwɛkaa. Pɔtɔm se pɔ-tɔm sɪba. Mvni-wɛ.

Alors on fait sortir l'eau qu'on donnait à la malade avant sa mort pour en donner aux oncles. Cette eau en question, c'est la bière de sorgho. Aussitôt fini de boire, on la prend pour amener enterrer, en faisant d'abord le tour de la maison en courant pour dire au revoir aux siens. Pour certaines vieilles, l'enterrement se fait chez l'oncle maternel, **ekpele** selon la décision de l'oncle.

Après l'enterrement, de retour du cimetière, une eau pour la purification des gens est préparée à l'entrée de la maison mortuaire. Dans cette eau, on presse une herbe appelée **kɔsɔŋsɔŋa (asoloo)** ayant la vertu de purification de peur que l'esprit du mort ne poursuive les gens ; et les gens présent à l'enterrement se lavent les mains avec cette eau.

Ensuite le gendre, le mari de la fille aînée et même son premier mari si elle en a eu plusieurs, va prendre un canari, **ɔɛv**, et un tesson de calebasse, **kucolay** pour aller au marigot et chercher l'herbe au pouvoir spécial qu'on appelle **kpɛmgbɛm**, et il va en mettre dans l'eau. Arrivé à la maison mortuaire, on fait sortir le petit mortier et son pilon pour qu'il fasse les cérémonies. On appelle cette cérémonie « piler le petit mortier », **sooa sɔbv**. Cela consiste à piler un certain nombre de fois, puis avec les herbes mises dans cette eau, on asperge l'entrée de la maison, en respectant les quatre directions de l'orientation, pour la purifier. Lorsqu'il finit, il dépose le mortier, son petit pilon, le canari et le tesson de calebasse à l'entrée de la maison pour permettre aux gens d'entrer dans la maison. Ceci est commun à toutes les classes d'âge. Cette purification empêche l'esprit du mort de revenir à la maison et déranger les siens, ceci jusqu'au jour où on le fera entrer définitivement. Cela se passe juste après l'enterrement, sauf pour les vieux et les vieilles qui sont dansés jusqu'à la nuit tombante, cette cérémonie est alors faite le lendemain matin.

2.2.2.5 Remarques

Si quelqu'un meurt et qu'on doive le conserver pour quelques jours, on le couche sur du sable mouillé dans une chambre couverte de paille et on met sur sa poitrine un bout de houe si c'est un homme ; si c'est une femme, c'est le fer de la hache. Car ses objets sont leurs instruments de travail. Mais personne ne doit le toucher.

Dans la tombe traditionnelle kabiyè, le défunt est enterré tout nu parce que l'homme est venu nu sur la terre et il en repart dans le même état. De plus le pagne ou tissu ne pourrait pas vite sous la terre et si on le laisse on ne se rend pas bien compte si la décomposition est terminée. Alors que le cadavre n'est pas le seul à être enterré dans la tombe car une fois qu'il sera complètement décomposé, les os seront mis de côté et un autre défunt de la famille pourra y être enterré.

2.2.3 Les funérailles

Les funérailles en pays kabiyè sont très importantes. Elles permettent à l'esprit du défunt de revenir à la maison. Car lorsque quelqu'un meurt, son esprit reste errant. On marque en effet une grande différence entre l'enterrement qui consiste à cacher ou jeter le corps du défunt et les funérailles qui permettent à son esprit de rentrer à la maison et dans l'au-delà. En général, tous ceux qui sont arrivés à l'âge d'initiation, ont droit aux funérailles qui se font le plus souvent en saison sèche. Mais ceux qui ont 70 ans ou dix quinquennaux, **waasi**, ont droit à être dansé.

Les funérailles se font selon les classes d'âge de la manière suivante :

2.2.3.1 Vieux d'au moins 70 ans

Lorsqu'un vieux a atteint le statut pour être dansé, c'est-à-dire avoir au moins dix cinquennaux, **waasi** et qu'il meurt on va fixer le moment des funérailles pour qu'il puisse être honoré par la danse. C'est au moment des tambours, **so**, que ses funérailles seront célébrées.

Quand le temps de la cérémonie approche, la famille paternelle informe l'oncle maternel de la date à laquelle elle veut faire les funérailles de son neveu et il donne son accord ou propose une autre date.

Si c'est un vieux qu'on doit danser, on attend le moment des danses, **so aluwaatu**, en saison sèche pour faire les funérailles. Pendant cette période, il est autorisé l'utilisation d'un certain type de tambours tels que **donay, suye sɔsɔye, kpankɔŋ**.

Si l'oncle est d'accord, alors on informe les gendres, les maris des filles du défunt parce qu'ils sont appelés à participer aux funérailles de leur « beau ». Entre-temps, on consulte le chef quartier qui consulte à son tour le chef village avant de fixer définitivement la date des funérailles et le chef du village les enregistre chez le chef canton. Ceci pour que si un éventuel problème survenait, qu'il sache comment le régler.

La veille des funérailles, une fois la nuit tombée, on joue du tambour, **so**, pour signaler qu'il y aura des funérailles le lendemain.

Le matin du jour des funérailles, la famille paternelle coupe une branche de baobab pour représenter le cadavre. Elle envoie un homme de la maison funéraire pour annoncer aux oncles le décès de leur neveu. Les belles-filles habillées en costume de leur beau-père, le défunt l'imitent, elles sont envoyées deux par deux chez les gendres pour leur rappeler les funérailles de leur « beau ». Là, chez les gendres, on leur donne soit du maïs, ou du mil, ou encore du sorgho ou même de l'argent selon les moyens des gendres. Les oncles viennent faire le constat et l'orchestre, **so**, qui avait animé la veille, commence à animer dans la maison funéraire. Et les amis, les alliés, apportent les uns la boisson, les autres, boisson et farine, les autres encore, la pâte et les femmes l'huile rouge, les graines de baobab, les condiments, etc. pour soutenir la famille défunte. Chaque gendre apporte un pot de boisson dans la maison mortuaire.

Dans l'après midi, vers quatorze heures, chaque gendre vient avec son orchestre, **so**. Il amène également une bête selon ses moyens. On danse avec et ensuite il la ramène chez lui pour la tuer. Plus tard il doit ramener tout le dos avec les côtes, une patte postérieure et une patte antérieure tout cela accompagné de pâte et de sauce de graines de baobab et d'huile rouge. La sauce doit être bien salée.

A leur arrivée, ils sont accueillis par les grands du milieu avant de faire le tour de la maison. Ils reviennent à la devanture où est placé le tambour dont le corps de résonance est en argile cuite, **kamvu**. Ils jouent ce tambour, **kamvu**, un petit moment puis ils reprennent leur orchestre, **so**, entrent à l'intérieur de la maison en jouant. On leur sert un pot de boisson. Les oncles viennent et après leur constat, on fait sortir la représentation du cadavre de la chambre dans la cour intérieure et c'est le gendre assis qui la tient soigneusement. Un prêtre traditionnel tient la boisson dans unealebasse et prononce les paroles suivantes :

*Voici l'eau que ton oncle a trouvée pour te donner avant ton départ.
Na lum mbv ñe-ekpele hɪya se ehaɣ-ŋ nɛ pvcɔ ɲɔɛ ɣɔ.*

Et il la verse par terre comme libation. Il fait de même au nom du père, au nom des amis, puis en celui de toutes les divinités parce qu'il va solliciter la pluie pour les récoltes. Après

cela, les gendres la font sortir dehors et on attache cette branche sur une claie faite de tige de raphia (civière) à la place du cadavre. Les gendres et par la suite les jeunes transportent le tout, on danse au son des tambours et on lui fait faire le tour de sa maison paternelle. Puis le cortège s'ébranle en dansant jusqu'au coucher du soleil vers le cimetière où la branche est ensuite jetée.

S'il s'agit d'une vieille, la plupart de ce qui se fait dans le cas d'un vieux, est aussi fait. Et tous les orchestres réunis l'accompagnent de la maison de son mari à sa maison paternelle puis à la maison de ses oncles si elle est la fille aînée chez sa maman⁶. Là, ils reprennent tout le rituel fait à sa mort. Si elle est enterrée chez ses parents, à la sortie de la maison paternelle, on lui fait faire le tour de cette maison avant que le cortège ne s'ébranle en dansant jusqu'au cimetière au couché du soleil. Si elle est enterrée chez ses oncles, maison maternelle, c'est là qu'on lui fait faire le tour avant de l'enterrer. Après, la danse continue jusqu'à la maison mortuaire puis chaque gendre retourne chez lui avec son orchestre, **so**.

Le lendemain de la danse, chez certains, on boit la bouillie. La famille du défunt offre selon ses moyens un bœuf, un mouton ou une chèvre. Mais c'est l'oncle du défunt qui tue l'animal. Si le défunt est le dernier neveu, l'oncle prend deux ou trois pattes entières. Mais s'il reste encore d'autres neveux, il en prend une ou deux. Mais il est toujours prévu des volailles d'abord. Une des pattes postérieures de l'animal, est réservée à la lignée de la famille défunte. Elle sera partagée entre tous les chefs de famille composants la lignée, quelque soit leur nombre. La mâchoire inférieure, **tamay**, revient de droit à l'aîné de la famille mortuaire. Le reste de la tête, **ñuv**, est préparée pour les hommes de la famille. Les entrailles ainsi que le cœur et les poumons sont préparés pour accompagner la pâte. Le tout constitue le repas de communion qui sera partagé par tous les membres de la famille, à commencer par la divinité. Les côtes, la patte antérieure, **hamuv** sont réservées aux belles-filles. On prend une partie de l'estomac et des intestins, la colonne vertébrale, la graisse et on les donne à l'oncle du défunt, aux grands des familles alentours, le grand de la famille et à celui qui a égorgé l'animal. Tout ceci est accompli pour que toutes les familles apparentées et celles des environs sachent bien que le défunt ou la défunte a été correctement honoré.

Les enfants du défunt peuvent aussi offrir un animal selon leurs moyens (bœuf, mouton ou chèvre). Dans ce cas, c'est l'oncle de celui qui offre qui vient et tue. Ce dernier va repartir avec une patte postérieure et une patte antérieure ainsi que le cou et sa part des entrailles. Le reste est partagé dans la lignée et dans les familles alentours.

Les gendres également amènent une bête selon leurs moyens. Ils dansent avec et ensuite la ramène chez eux pour la tuer. Plus tard ils doivent ramener tout le dos avec les côtes, une cuisse et une patte avant tout cela accompagné de pâte et de sauce de graines de baobab et d'huile rouge. La sauce doit être bien salée.

Chez certains, c'est le deuxième jour, qu'on tue les bêtes et le troisième jour, on boit encore la bouillie. Le quatrième jour, (troisième jour chez certains), les gendres apportent leur pâte transportée par les femmes. On appelle cela, transport de la pâte, **mutv syluv**.

Le lendemain, le gendre cloue la flèche, **kanga**, sur le mur de la case du défunt et le lundi, le cinquième jour, la famille mortuaire cherche de la bière de sorgho décantée pour enlever la flèche, **kanga**. Cette cérémonie avait déjà été faite après l'enterrement, mais à ce moment-là on avait juste caché le défunt. Maintenant cette cérémonie est faite pour permettre à l'esprit du défunt de pouvoir boire quand il vient. Toute la famille mortuaire, les gendres, les oncles tous vont boire, excepté celui qui est impliqué dans la mort du défunt.

⁶ C'est-à-dire chez ses propres oncles maternels.

Après cela, le soir, c'est la sortie au marché *kiyaku lu* : A la tombée de la nuit, une délégation de vieilles femmes conduit les veuves au marché pour une initiation nouvelle aux activités ménagères. C'est leur première sortie dans un grand public. Le soir du lendemain, poursuivant toujours l'idée que les veuves sont revenues de l'au-delà, on les conduit au carrefour du village pour les exercices de réadaptation à notre existence. Des vieilles femmes leur réapprennent à préparer, à acheter, à vendre, à semer, à récolter, à sélectionner les récoltes, à assumer toute l'économie ménagère. C'est la récapitulation de tout ce qui a été fait la troisième ou quatrième semaine après l'enterrement.

Le lendemain, on construit une motte de terre, *kumođe*, pour représenter le défunt et chaque enfant du défunt apporte un poulet pour le sacrifice. Le jour suivant, on fait entrer cette motte de terre, *kumođe*, dans la case des ancêtres, *hadε tinaa*, il sera ainsi avec les autres mottes de terre, *kumola*, de la famille, avec le sacrifice d'un poulet. C'est-à-dire on fait entrer le défunt au rang des ancêtres : c'est la cérémonie « d'ouverture de la bouche », *no kuluu* ou « ouverture de l'assiette », *ñanay kuluu*. C'est après cette cérémonie que le nouvel ancêtre pourra parler aux siens, et que ceux-ci pourront venir le supplier pour tel ou tel problème. On peut le faire un mois ou un an plus tard en fonction des moyens dont dispose la famille ou des problèmes à résoudre d'abord. C'est la fin des funérailles. Puis on présente à l'oncle, les biens de son neveu défunt. Il prend ce qui lui plaît et les orphelins se partagent le reste. C'est ainsi que se déroulent les funérailles d'un vieux.

2.2.3.2 Jeune initié

Si c'est un initié, le lendemain de l'enterrement, tous ceux qui sont présents dans la famille mortuaire boivent la bouillie chez certains, comme à Piya par exemple. Cette bouillie est préparée par d'autres gens qui l'amènent dans la famille mortuaire pour la soutenir. L'oncle maternel, *ekpele* vient pour qu'on attache l'arc, et qu'on le laisse à la devanture de la case du défunt, c'est *tu hokvu*. C'est pour indiquer que le lendemain la divination, *paztu*, sera faite. C'est la responsabilité de l'oncle car son neveu lui appartient. Le lendemain alors le devin, *pazyu*, vient faire la divination. Cette pratique se fait de la manière suivante : les femmes du quartier qui s'y connaissent tapent sur un tesson de calabasse, *kucolay* et le devin entre en transe et commence à faire la divination. Si la famille a les moyens, elle peut demander à avoir quatre ou cinq devins, *pazyaa*, afin de voir si leurs propos sont concordants. C'est eux qui révèlent le pourquoi de la mort et qui a tué la personne. Après la divination les problèmes commencent entre la personne indiquée et les membres de la famille du défunt ou de la défunte. Et la famille va tout faire pour les résoudre, ceci en concertation avec la personne concernée. Si la personne concernée reconnaît les faits en commun accord avec la famille il répare. Alors l'oncle de la personne qui est accusée va chercher un devin, *tu*, pour exorciser son neveu qui est emmené par ce devin. Si la personne refuse l'accusation, la famille va encore chercher un autre devin, *tu*, et poursuivre la divination.

Après la divination, le même jour, les orphelins et les frères cadets du défunt sont conduits au marigot ou à la rivière par le gendre pour le bain rituel de purification, *lum sov*. Les aînés du défunt ne sont pas concernés. Les veuves, les orphelines et les sœurs cadettes du défunt par les femmes pour ce même bain rituel.

Dans certains cantons, lorsqu'ils reviennent du marigot, la belle-fille du défunt, prépare un peu de pâte et on sert une boule dans la main de chaque orphelin et de chaque frère cadet et sœur cadette du défunt. C'est le début du deuil et personne dans la famille n'a le courage de

préparer de la nourriture comme d'habitude. Ainsi on donne juste quelque chose pour tromper la faim en quelque sorte. Ce n'est qu'après cela qu'on fait entrer les veuves à la maison.

Ensuite le même jour, l'oncle maternel, **ekpele**, se lève et prélève une flèche dans le carquois du défunt. Quelqu'un de la famille apporte le tesson dealebasse, **kucolay**, qu'on avait laissé dehors et il arrache le fer empoisonné au bout de la flèche, qu'il cloue sur le mur dans l'angle à côté de la porte d'entrée de la case du disparu. On y accroche l'arc ou on prend le couteau pour clouer dans le mur et on y accroche l'arc, **kanga kam** (lit. clouer la flèche dans le mur). Si c'est une femme, c'est avec le coussinet et le morceau dealebasse qu'on cloue le **kanga**. C'est piquer le clou, **ñumye sobv**. Cela représente les objets usuels que les défunts utilisaient de leur vivant.

On accroche à cette flèche le tesson dealebasse qui avait servi à couvrir les herbes au pouvoir spécial servant à la purification de la maison. C'est avec ce tesson dealebasse que le défunt boira chaque fois qu'il viendra à la maison.

Le soir du troisième jour depuis l'enterrement, une délégation d'hommes et de femmes de la famille de la veuve vient pour accompagner cette dernière chez ses parents. Par politesse quelques personnes de la famille du mari les accompagnent un bout de chemin avant de s'en retourner. Le lendemain matin, toute la famille paternelle et maternelle de chaque veuve, remet à celle-ci de la nourriture en quantité raisonnable pour l'aider puisqu'en raison du deuil, ses activités sont suspendues et donc aussi ses sources de revenus. Le soir de ce quatrième jour, chaque veuve est ramenée à la maison du défunt par la même délégation qui l'avait accompagnée.

Après cette visite chez les paternels, les veuves sont alors cloîtrées dans la cour intérieure aux abords de la case du défunt ; c'est-à-dire qu'elles ne font aucune activité. C'est là où les gens vont venir les saluer. Elles sont alors chargées d'entonner les pleurs coutumiers tous les matins vers cinq heures ; et à leurs cris, toutes les femmes disponibles de la lignée et des environs viendront se joindre à elles pour pleurer jusqu'au lever du soleil. Ceci, une semaine durant. Les voisins surtout préparent la nourriture et l'amènent aux veuves.

Chez certains le quatrième jour, on prépare de la bouillie et de la pâte qu'on sert à deux filles et à deux garçons. Chacun des repas est servi dans deux assiettes. On met ces adolescents en couple d'un garçon et d'une fille. On remet la pâte au garçon et la bouillie à la fille dans le premier couple, et le contraire dans le second. Ces enfants entrent dans la maison par le vestibule cinq fois si c'est un homme. Mais si c'est une femme, c'est quatre fois. Parmi les Kabiye ces deux nombres sont symboliques des deux sexes. Ils prennent leur pâte et leur bouillie et mangent ensemble à l'intérieur de la maison. Il semble que ce rituel soit comparable à celui qui est accompli en revenant du marigot comme nous l'avons vu ci-dessus. En quelque sorte cela est accompli au nom de tous les orphelins et des cadets du défunt.

A partir de ce jour, on compte trois semaines, **kiyaku kisijij naadozo**, pour la femme et quatre semaines, **kiyaku kisijij naanza**, pour l'homme afin de germer le mil pour la sortie du marché, **kiyaku lu**, ceci pour réapprendre aux veuves les activités quotidiennes. C'est alors que la boisson sera prête la cinquième semaine pour l'homme et la quatrième pour la femme.

Pendant ce temps, les femmes sont enfermées pendant trois semaines supplémentaires au cours desquelles, on les considère comme en contact outre-tombe avec leur mari et les ancêtres. On pense qu'elles sont durant cette période dans l'au-delà. Ainsi elles ne peuvent pas accomplir les activités quotidiennes et alors ils les leur réapprennent.

La cinquième semaine, les funérailles commencent si c'est un homme. On a préparé une grande quantité de bière de sorgho et chacun (la famille du défunt, les oncles et leur famille ainsi que les gendres) est servi dans laalebasse qu'on avait accrochée à la devanture de la case du défunt. Le matin du jour de la sortie du marché, on amène les orphelins au marigot pour le bain rituel de purification. Au retour du marigot, on verse la boisson sur la flèche, **kanga**, clouée sur le mur de la case du défunt et on la recueille. Tous ceux qui avaient assistés aux cérémonies de clouer la flèche, **kanga**, vont goûter cette boisson commençant par celui qui l'a cloué et le reste est versé par terre. Puis on commence à servir la boisson. L'oncle est servi le premier. Il confesse d'abord son innocence dans la mort de son neveu, et maudit ceux qui ont travaillé à sa perte et ce geste permet aux orphelins de venir boire. Puis, il pétrit la terre ou se sert d'une pierre ou d'une assiette pour faire figurer le défunt au nombre des ancêtres. Le soir on fait la même chose avant d'aller au marché, **kiyaku lu**. Si le défunt n'atteint pas 65 ans, on s'arrête à mi-chemin et on boit la boisson prévue pour la sortie du marché. Mais s'il n'a que neuf quinquennaux, **wasi** à partir de son initiation (65 ans), on arrive à l'entrée du marché et on boit la boisson. Tous ceux qui ont bu, donnent la somme d'argent qu'ils ont. A la dernièrealebasse, on appelle un gendre et une belle-fille pour qu'ils la boivent ensemble en même temps. Le plus habile, d'un coup, pousse le reste de la boisson qui verse sur son partenaire et l'assistance éclate de rire. Laalebasse tombe par terre, on prend du petit gravier, **potoo**, et on le jette sur laalebasse et les gens se dispersent la cérémonie étant terminée.

Il faut noter qu'avant on ne buvait pas la boisson et on ne mangeait pas la pâte lors des funérailles d'un jeune initié.

Après ce marché, il y a un autre marché la nuit, car tout le monde ne doit pas y participer et les Kabiye pensent que l'au-delà est sombre. Une délégation de vieilles femmes de la maison et des maisons alentours conduit les veuves pour une initiation nouvelle aux travaux quotidiens. On les fait sortir et on leur réapprend le ménage comme condition de leur retour de l'au-delà dans le monde des vivants. On leur apprend à chercher du bois, à monter dans le grenier que comme leur mari n'est plus, de puiser le sorgho pour le donner aux orphelins. C'est leur première sortie dans un grand public. Et, elles doivent être accompagnées au même titre que leur mari est entouré de tous ses ancêtres qui lui apprennent la vie quotidienne d'outre-tombe.

Trois jours plus tard après ce marché, une délégation comprenant au moins une femme, pour prouver que cela est sérieux, va consulter le devin, **tu**, sur la mort de l'homme⁷. Les devins qui sont bien au courant des moindres faits et gestes de tous les individus, et qui sont déterminés à conserver le flambeau de la divination et de la sorcellerie, s'efforcent de relater toute la vie du défunt : ses réussites provocantes, ses torts, ses querelles avec tel ou tel sorcier pour en déduire sa mort.

Le lendemain de cette divination, on sacrifie les poussins⁸ sur la nouvelle boule de terre, **kumode**, puis on rase la tête des membres de toute la famille en signe de deuil. Les veuves ne portent plus de pagne blanc, ni de perles. On leur ceindra une ficelle double en fibres naturelles autour de la tête, du cou et des hanches, également en signe de deuil de son conjoint.

⁷ Si lors de la première divination on découvre que c'est l'ancêtre qui l'a appelé, alors il n'y aura plus d'autres séances de divination. Mais si on découvre que c'est quelqu'un qui l'a tué, il faut poursuivre les recherches d'abord pour vérifier si le devin a dit vrai et pour confronter le coupable et résoudre la question.

⁸ Poussins ici c'est un euphémisme, car cela peut être des poulets ou autre selon les moyens des gens de la famille, et du nombre d'enfants qui veulent honorer le défunt. On évite d'apporter des vieilles volailles car on craint qu'elles ne se débattent pas suffisamment lorsqu'elles seront tuées.

Le soir du même jour, poursuivant toujours l'idée que les veuves sont revenues de l'au-delà, on les conduit au carrefour du village pour les exercices de réadaptation à notre existence. Des vieilles femmes leur réapprennent à préparer, à acheter, à vendre, à semer, à récolter, à sélectionner les récoltes, à assumer toute l'économie ménagère. Ceci se passera à la faveur de la nuit alors qu'un homme est caché à quelques pas du carrefour « école ». Les veuves tours à tours feront semblant de ne pas savoir quoi que ce soit de manière à permettre aux vieilles de leur apprendre. Quand l'homme qui s'est dissimulé remarque que les vieilles ont donné tous les cours, il surgit dans le groupe et saisit la main d'une veuve. Effrayées et prises de honte, elles interrompent les classes et rentrent.

Chez certains, le lendemain vendredi, on ramasse les crânes des animaux et les anciennes mottes de terre et on les met dans un grand panier. Le samedi matin, très tôt, le gendre qui avait cloué la flèche dans le mur de la case du défunt, *kanga*, se lève au premier chant de coq. Il va chez son beau-père. Lorsqu'il y arrive, il fait le bruit comme on appelle la volaille. En ce moment, la première belle-fille qui veillait, va sortir et on la charge du grand panier contenant les anciennes mottes de terre, les crânes et la flèche clouée dans le mur de la case du défunt, *kanga* ; le gendre tient le morceau dealebasse. Ensemble ils amènent toutes les mottes de terre, *kumola*, représentant les ancêtres de tous les défunts de la famille pour les jeter en brousse soit dans une forêt sacrée, ou s'il n'y a pas de telle forêt proche dans un lieu sacré ceci parce que les larmes versées lors du décès, les ont souillées ; cette purification est faite par souci de ne pas inculper les ancêtres et Dieu, qui sont sensés être perpétuellement les défenseurs de la vie des hommes qui prolonge la lignée. Le siège de la mort, chez les Kabiye est alors placé au sein même des vivants, c'est-à-dire que ce sont les vivants qui en sont la cause. Jamais Dieu et les ancêtres ne tuent, ne font mourir ; sauf à titre de châtiment, destiné à racheter l'avenir de la collectivité. Après cela, ils vont au marigot se laver pour se purifier. Ils vont encore puiser l'eau pour amener à la maison.

A leur retour à la maison mortuaire, on pétrit la terre avec cette eau et la boisson de la flèche clouée dans le mur de la case du défunt, *kanga*, pour construire la motte de terre, *kumođe*, du défunt. Le soir, le gendre⁹ tue les poulets sur la nouvelle motte de terre, *kumođe*, du défunt. Le poulet de l'oncle du défunt est tué le premier (il laisse une cuisse pour la famille du défunt et une aile y compris son blanc à la tante maternelle du défunt et tout le reste lui revient) ; puis le poulet d'un vieux de la maison (l'oncle maternel de ce vieux garde une aile et son blanc ainsi qu'une cuisse, arrivé chez lui il donne un des morceaux à son oncle maternel¹⁰). Le lendemain, on fait rentrer la nouvelle motte de terre, *kumođe svzv*, avec le sacrifice d'un poulet amené par les enfants du défunt (dont une aile et une cuisse reviennent d'office à leur oncle maternel, qui à son tour en donnera un morceau à son propre oncle). Ceci est la première étape. S'il y a les moyens, la famille du défunt achète en plus du poulet, une bête (chèvre, mouton ou bœuf).

Chaque orphelin et frère cadet du défunt apporte également un poulet. Si le poulet de quelqu'un ne donne pas de signe positif en se mettant sur le dos, cela prouve qu'il en est pour quelque chose, il ne s'était probablement pas réconcilié avec le défunt avant sa mort, ou il est lui-même la cause du décès. C'est toujours le gendre qui fait le sacrifice à cette occasion.

Le lendemain matin, le gendre enlève l'aile et tout son blanc et la cuisse de chaque poulet. Il remet les ailes et leur blanc à la première belle-fille (celle qui avait été chargée du panier

⁹ Le gendre, ici principalement le mari de la fille aînée, a une grande responsabilité dans les funérailles de sa belle-famille, c'est une partie de la dette qu'il leur doit.

¹⁰ Il va donner la cuisse à son oncle si c'est un premier neveu qui est décédé, si c'est un deuxième il donnera l'aile et gardera la cuisse. Tout ceci se fait en suivant les mariages qui ont eu lieu.

pour aller le jeter) et lui autre prend les cuisses pour partir chez lui. Le reste revient à celui qui a amené la volaille et il partage en famille.

Si on utilise une chèvre à la première étape pour faire entrer la motte de terre, **kumođe** **svzvv**, lors de la deuxième étape de la cérémonie d'ouverture de la bouche, **no kuluu** ou ouverture de l'assiette, **ñanay kuluu**, ce sera un mouton ou même un bœuf qui sera sacrifié.

Si on a les moyens, le lendemain, on fait les cérémonies d'ouverture de la bouche. Si non on attend.

Le lendemain, on fait entrer la représentation du défunt, **kumođe**, dans la case des ancêtres, **naŋ tæ**, par le sacrifice d'un poulet¹¹. C'est-à-dire on fait entrer le défunt au rang des ancêtres : c'est la cérémonie d'ouverture de la bouche, **no kuluu** ou ouverture de l'assiette **ñanay kuluu**. On place de nouvelles mottes de terre, **kumola**, en remplacement des anciennes, sur lesquelles on sacrifie poulets, moutons, chèvres ; comme base d'un nouveau départ après le deuil perturbateur. Tous ces sacrifices sont mangés en famille, il n'y a pas d'interdit particulier, ce sont les hommes qui partagent¹² et donnent aux femmes leurs parts. On peut le faire un mois ou un an plus tard selon les moyens de la famille. Puis on présente à l'oncle, les biens de son neveu défunt. Il prend ce qui lui plait et les orphelins se partagent le reste. Les funérailles sont alors terminées mais, pas pour permettre la levée de deuil.

En ce qui concerne la veuve, le jour où le nouveau prétendant, en premier un cadet du mari ou si aucun ne la veut un autre hors de la famille du défunt aura apporté, dans le vestibule du défunt, de la bière de sorgho, un coq et une poule, il aura levé le deuil de sa convoitée et il peut la prendre comme épouse. Au cas contraire, celle-ci ne souscrira pas à un rapport sexuel. En ce qui concerne les enfants ils restent dans la famille de leur père, sauf si la mère en a un qui est petit. Mais plus tard normalement il retournera chez son père.

2. Rites funéraires des mauvais morts

Quand la mort est considérée comme une malédiction des divinités, **agoluma**, le mort n'est pas pleuré et le cadavre est enterré selon un rituel particulier que nous allons voir ci-dessous.

2.1. Les lépreux et les hydropiques

Le cadavre d'un lépreux ou d'un hydropique est enroulé dans de la paille. On ne le pleure pas et on ne le fait pas sortir par le vestibule de la maison, mais par dessus le mur pour que la maladie ne revienne pas dans la famille. Il n'est pas enterré dans le tombeau familial, mais dans un cimetière à part, celui des mauvais morts ; on procède enfin à des purifications particulières. Par exemple, si c'est un lépreux, le guérisseur de cette maladie apporte des herbes particulières et on les écrase pour en faire de la sauce que tous ceux qui ont participé à l'enterrement ou mis pied dans la maison mortuaire doivent boire avant de repartir.

Pour toutes ces mauvaises morts, les funérailles seront organisées en saison des pluies et en un seul jour. Et ces cérémonies se déroulent dans la cour extérieure, les sacrifices y sont faits sur place et rien ne rentre à l'intérieur de la maison.

¹¹ C'est le responsable de la famille qui amène le poulet mais c'est un gendre de cette dernière (beau) qui l'égorge, mais dans les faits on ne dit pas que c'est le gendre qui fait cela, il est simplement le serviteur du responsable de la famille.

¹² Une cuisse revient au doyen de la famille, mais tous les maternels ont également leur part les autres cuisses et les pattes avant sont partagées en morceaux qui sont distribués aux membres du clan, du quartier, et aussi aux responsables d'autres clans, s'il s'agit d'une bête importante comme un bœuf.

2.2. Les personnes atteintes de variole ou de kwashiorkor

Pour ceux qui sont morts de variole, *εσϰ kvδση*, ou de kwashiorkor, *μααϰϰ*, on ne les pleure pas. On les transporte comme tout le monde et on les fait sortir par le vestibule. Mais ils ne sont pas enterrés dans le tombeau familial, mais dans le cimetière des mauvais morts. On procède à des purifications particulières et ce sont toujours les guérisseurs concernés qui sont chargés de cela.

2.3. Les noyés et les foudroyés

Si un homme se noie ou s'il est tué par la foudre, il est enterré sur les lieux du drame : car il ne faut pas que la malédiction qui pèse sur lui, puisse frapper aussi les siens. Les spécialistes de la foudre viennent sur place pour la cérémonie de purification. Pour un noyé c'est le prêtre du milieu qui est chargé de la purification qui se fait aussi sur place. La divination sera toujours pratiquée pour connaître l'origine d'une telle mort. Pour un noyé, si c'est le génie de la rivière qui l'a repris, on dit qu'il est retourné d'où il est venu ; si c'est quelqu'un qui lui a tendu un piège on va chercher pour savoir de qui il s'agit pour qu'il y ait réparation.

2.4. Les femmes enceintes

La mort d'une femme enceinte n'est pas un accident. Une telle femme est considérée comme une pécheresse, une sorcière qui mange les âmes humaines. De toutes les façons, sa mort est impure, et il y a un rite approprié avant et après l'enterrement, afin que ce sort ne retombe sur les vivants. Ce rite se déroule comme suit : Dans la tombe, il y a une intervention chirurgicale par le fossoyeur le plus compétant et expérimenté pour sortir le fœtus et le mettre dans un pot, *ϰεϵ*, qui sera déposé à côté de la tombe où repose sa mère. Ceci car on ne peut laisser le fœtus dans le ventre de la mère et un enfant dans la tombe d'un adulte. Le bistouri, *hvnvυ*, utilisé est ensuite caché dans un muret de pierres, *kamav taa*, à proximité de la maison du fossoyeur chirurgien et ce dernier, considéré comme un ennemi puisqu'il a tué la femme par un couteau, ne doit plus et à jamais passé ou boire ou manger dans cette maison mortuaire. Les rites de purification sont les mêmes que pour un adulte.

2.5. Remarques

Si une personne est morte à l'étranger, hors du pays kabiyè, d'une mauvaise mort, son corps ne doit pas être rapatrié. Mais traditionnellement, on lui coupe un peu de cheveux, un bout de l'ongle du petit orteil du pied droit qu'on ramène liés dans un morceau d'étoffe à la maison paternelle pour être enterré. Cette pratique montre qu'on a ramené toute la personne et qu'on peut faire ses funérailles.

Les rites funéraires ne sont pas les rites habituels. Le lendemain même de l'enterrement, on passe aux rites de purification. Par exemple si un lépreux meurt tous ceux qui ont participé à son enterrement doivent attendre que le guérisseur de la lèpre vienne préparer certaines herbes dans de l'eau et d'autres herbes pour faire la sauce. Et chacun pourra alors être purifié par l'eau et par la sauce. Lorsque ce guérisseur de la lèpre a terminé son travail, il reçoit ce qui lui est dû et s'en va sans assister au reste des funérailles. Tout ceci est fait pour évacuer le malheur.

Dans le cas des mauvais morts, on fait les funérailles en un seul jour et ce sera un vendredi. En effet, le vendredi est considéré comme mauvais jour, jour de malheur, chez les Kabiyè. C'est pourquoi ce type de funérailles est souvent organisé le vendredi. Tout ceci est fait pour que le malheur disparaisse.

3. Conclusion

La mort suscite des croyances contradictoires et difficiles à expliquer. La philosophie des Kabyè est différente de celle des blancs. Elle accepte parfaitement des affirmations qui pour les blancs paraissent s'exclure. Toute personne morte à l'étranger d'une bonne mort, est ramenée dans sa famille. Dans le cas où la famille n'a pas de moyens, traditionnellement on lui coupe un peu de cheveux, un bout de l'ongle du petit orteil du pied droit qu'on ramène liés dans un morceau d'étoffe à la maison paternelle pour être enterré. Cette pratique montre qu'on a ramené toute la personne et qu'on peut faire ses funérailles. Ceci pour lui permettre de rentrer parmi les ancêtres sans rester errant. Loin d'avoir cerné tous les contours du problème funéraire, nos recherches ultérieures nous permettront d'avoir plus de lumière sur les points qui nous échappent.

Table des matières

0. Introduction	1
1. Rites pour les bons morts	2
1.1 Rites pour les non initiés	2
1.1.2 Rites pour les nouveau-nés.....	2
1.1.3 Rites pour les enfants dont les dents ont commencés à sortir	2
1.1.4 Rites pour les jumeaux	3
1.1.5 Rites pour les jeunes gens	3
1.1.6 Rites pour les adultes.....	3
1.2 Rites funéraires des initiés.....	3
1.2.2 L'enterrement	3
1.2.2.1 Les prêtres	3
1.2.2.2 Les jeunes initiés	4
1.2.2.3 Les femmes stériles	5
1.2.2.4 Les vieux de 70 ans	5
1.2.2.5 Remarques	8
1.2.3 Les funérailles	8
1.2.3.1 Vieux d'au moins 70 ans.....	9
1.2.3.2 Jeune initié.....	11
2. Rites funéraires des mauvais morts	15
2.1. Les lépreux et les hydropiques	15
2.2. Les personnes atteintes de variole ou de kwashiorkor	16
2.3. Les noyés et les foudroyés	16
2.4. Les femmes enceintes.....	16
2.5. Remarques.....	16
3. Conclusion.....	17